

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*JUIN 2021*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
  - **Samedi 12 juin 2021** à 18 h 00 (célébration de la Parole) ;
  - **dimanche 27 juin 2021** à 18 h 00 (messe)  
*intention : M. GUR Adrien (1<sup>er</sup> anniversaire).*
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
  - Nos célébrants :
    - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
    - Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).
  - Nos personnes relais :
    - Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
    - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
    - Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

- ❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.
- ❑ Nous apprenons avec plaisir que les enfants dont les noms suivent ont fait leur première Communion en l'église de HIRSINGUE, courant mai 2021 :  
Paulien BERNARD  
Jean CONRAUX  
David et Philippe HAENNIG  
Thamara DIDNER  
Ange JUFRE

## 2. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toute personne souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la collecte de sang organisée le **vendredi 04 juin 2021, de 16 h 30 à 19 h 30 à CARSPACH.**

Elle les encourage à se déplacer chez nos voisins Carspachois, sur lesquels nous pouvons compter lors de chacune de nos collectes locales.

### **3. Marché aux puces**

Le F.C. HIRTZBACH organise son traditionnel marché aux puces, le **dimanche 20 juin 2021** dans la rue Principale (côté impair) qui sera exceptionnellement fermée à la circulation entre le N°9 et le N°73, de 7 heures à 17 heures inclus (nous nous excusons auprès des riverains et les remercions de leur compréhension).

Les inscriptions des exposants sont reçues au 03.89.25.27.94 (10 € les 5 mètres, 2 € le mètre supplémentaire).

Un service de petite restauration à emporter sera proposé.

**N.B. : les riverains du côté impair de la rue Principale sont invités à déplacer leur(s) véhicule(s) durant le marché aux puces, afin de faciliter l'installation des exposants (prière de stationner les véhicules hors de l'enceinte du marché aux puces). Qu'ils en soient remerciés d'avance.**

### **4. Balayage mécanisé**

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 03 juin 2021**, sauf impondérable.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

### **5. Elections départementales et régionales – 20 et 27 juin 2021**

Les dimanches 20 et 27 juin prochains, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil de la Collectivité Européenne d'Alsace (binôme de candidats) et au Conseil de la région Grand Est (liste de candidats), pour une nouvelle période de 6 ans.

Pourront prendre part à ce double scrutin, les personnes inscrites sur la liste électorale de HIRTZBACH.

A cet égard, les derniers électeurs admis à voter sont ceux qui ont déposé une demande d'inscription jusqu'au 14 mai 2021, délai ultime.

Ces nouveaux électeurs recevront leur carte électorale au plus tard le 16 juin 2021.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00 sans interruption.

**Une fois n'est pas coutume, ils seront installés non pas à la Mairie, mais dans la salle du Foyer Saint Maurice, plus spacieuse et adaptée à la mise en œuvre du protocole sanitaire préconisé par le Conseil Scientifique au regard de l'épidémie de Covid-19.**

Voici quelques renseignements pratiques censés vous faciliter l'accès aux bureaux de vote et les opérations de vote :

- Pour être admis à voter, les électeurs devront obligatoirement présenter, outre la carte électorale, un titre d'identité muni d'une photographie « reconnaissable » : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, permis de conduire, permis de chasser.
- Emportez avec vous un stylo, pour signer les listes d'émargement.
- Le lavage des mains est fortement recommandé et le port du masque est obligatoire dès l'entrée du bureau de vote.
- Chaque électeur peut disposer de deux procurations afin de minimiser tout risque de contamination pour les personnes préférant exercer leur droit de vote par procuration.
- Le nombre d'électeurs présents simultanément dans les deux bureaux de vote (installés dans la même salle) est limité à 6 (3 électeurs par bureau de vote).

## **6. Avis aux bouilleurs de cru**

Les "grandes vacances" s'annonçant à partir du samedi 07 juillet 2021, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu'au samedi 28 août 2021 inclus.

Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d'organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

## **7. Illiwap, l'information en temps réel**

Illiwap est une application mobile qui permet de communiquer en temps réel avec les usagers et transmettre des messages d'information sur tout sujet, service ou événement.

La Communauté de Communes Sundgau s'est récemment dotée de cette application et la propose gratuitement à ses communes membres.

HIRTZBACH y a adhéré et diffuse depuis peu des informations (événements, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, consignes sanitaires, etc...) que toute personne détentrice d'un téléphone portable de type Android (Smartphone) peut recevoir en temps réel et partager.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit :

1. de télécharger l'application Illiwap sur votre google play (Android) ou sur votre App Store (iOS) ;
2. d'entrer manuellement le nom de la Commune dans la barre de recherche de votre application, ou de scanner le QR Code via le lecteur intégré ;
3. de cliquer sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la Commune.

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Illiwap, c'est l'application **sans inscription** (aucune donnée personnelle n'est requise, pas d'email, pas de numéro de téléphone, ni d'adresse...), **gratuite** et sans engagement.

## **8. Démarchage abusif – fibre optique**

Suite à plusieurs plaintes se rapportant à un démarchage abusif de commerciaux insistants proposant d'installer la fibre sans donner la possibilité de réfléchir au projet, il est recommandé de ne pas se laisser influencer et d'observer les recommandations suivantes :

1. avant de contacter un fournisseur d'accès Internet, vérifier l'éligibilité de son logement sur le site [www.rosace-fibre.fr/eligibilite/](http://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/)
2. découvrir les offres des fournisseurs d'accès présents sur la Commune et contacter ensuite l'opérateur de son choix : [www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/](http://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/)
3. ne pas résilier son abonnement ADSL cuivre tant que le débit fibre n'est pas opérationnel.
4. Le raccordement à la fibre est gratuit. Pour les adductions en souterrain, le fourreau doit être disponible et exploitable. Seul l'abonnement mensuel de la fibre est facturé (et selon le fournisseur d'accès, les frais d'accès au service).

## 9. Calendrier de réouverture des commerces et sites (sous réserves de changements)

	19 mai 2021	09 juin 2021	30 juin 2021
<b>Restaurants, cafés, bars :</b>	Ouverture des terrasses, avec jauge à 50 % de la capacité et tables de six personnes maxi	Jauge levée en terrasse, maintien des tables à 6 personnes, ouverture des salles intérieures avec jauge à 50 % et tables de 6 personnes. Interdiction de servir et consommer au bar	Levée des jauges, maintien de l'interdiction de servir et consommer au bar, maintien des gestes barrières
<b>Magasins, marchés couverts, foires :</b>	Réouverture de tous les magasins et marchés couverts, avec jauge de 8 m <sup>2</sup> par client. Jauge de 4 m <sup>2</sup> pour les marchés extérieurs	Jauge de 4 m <sup>2</sup> par client dans les magasins, levée de la jauge pour les marchés en extérieur. Ouverture des foires et salons avec jauge à 50 % de leur capacité	Levée de la jauge dans les magasins, les foires et les salons. Pass sanitaire pour certaines manifestations de plus de 1000 personnes (à confirmer)
<b>Lieux culturels :</b>	Ouverture des musées, monuments, expositions, visites guidées, bibliothèques, avec jauge de 8 m <sup>2</sup>  Ouverture des cinémas, salles de spectacles, théâtres, concerts assis, salles des fêtes et chapiteaux (public limité à 35 % avec un maximum de 800 spectateurs)	Jauge abaissée à 4 m <sup>2</sup> dans les musées, monuments, expositions, visites guidées et bibliothèques  Jauge augmentée à 65 % dans les cinémas, salles de spectacles, théâtres, concerts assis (avec toujours un maximum de 800 spectateurs), ainsi que dans les salles des fêtes et chapiteaux	Suppression de la jauge dans tous les établissements
<b>Loisirs et tourisme :</b>	Ouverture des casinos (activités "sans contact") avec une jauge de 35 %  Ouverture des zoos et principaux sites touristiques avec une jauge de 50 %  Ouverture des campings, auberges et résidences de tourisme	Toutes les activités des casinos (jauge de 50%)  Ouverture des bowlings et salles de jeu (jauge de 50%)  Suppression de la jauge dans les stations thermales	Suppression de la jauge (bowlings et salles de jeu), augmentation de la jauge à 65 % dans les zoos et sites touristiques

## **10. Essaims d'abeilles**

Il peut arriver que des essaims d'abeilles sauvages « s'invitent » chez vous et élisent domicile dans le grenier, un caisson de volet roulant ou tout autre endroit « gênant », de manière à devenir forcément incommodant voire inquiétant.

Si un tel événement devait se produire, surtout n'appellez pas les Pompiers ou un prestataire spécialisé dans la destruction de nids de guêpes ou d'abeilles !

Contactez simplement la Mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) : elle vous orientera vers un apiculteur qui sera heureux de venir vous débarrasser de ces hôtes indésirables pour vous, mais ô combien utile pour lui...

## **11. Lutte contre les moustiques**

La prolifération des moustiques est plus que jamais d'actualité avec l'arrivée de l'été, notamment le moustique tigre qui peut être vecteur de la dengue, du zika et du chikungunya, est actif jusqu'en novembre et vit et pique le jour et en soirée (pas la nuit...).

La façon la plus efficace de se protéger consiste à évacuer toutes les eaux stagnantes qui sont autant de « gîtes larvaires » favorisant la reproduction du moustique.

Voici quelques gestes simples contribuant à la destruction mécanique des lieux potentiels de ponte (chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte !) :

- enlever tous les objets abandonnés qui peuvent servir de récipient, dans les jardins, les parcs ou sur les terrasses qui peuvent servir de récipient ;
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, etc... ;
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui, une fois mouillés permettent l'arrosage ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasse,...) ;
- couvrir hermétiquement les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins...).

Retrouvez les recommandations de la Brigade Verte dans la brochure disponible sur le site internet : <https://demoustication.brigade-verte.fr/agir-avant-detre-pique/>

## **12. Etat civil**

### Naissance :

- Le 18 avril 2021 à MULHOUSE est né Léon qui fait la joie de ses parents, Loïc GUIOMAR et Mélanie FLEURY et de sa sœur Léna, demeurant ensemble 27 rue du Réservoir.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

## **13. Les grands anniversaires du mois de juin 2021**

65 ans :	M.	SANCHEZ	Francisco
66 ans :	Mme	PFLIEGER	Michèle
	M.	SCHERRER	Francis
67 ans :	Mme	PFLIEGER	Christiane née STEHLIN
68 ans :	Mme	HELBERT	Claudine née MARCHAL
	Mme	HERMANN	Catherine née LANG
	M.	PFLIEGER	Gilbert
	M.	WALCH	Jean-Luc
69 ans :	Mme	RENCK	Marlène
70 ans :	M.	CADET	Fred
72 ans :	M.	NUSSBAUMER	René
74 ans :	M.	HINCKEL	Sylvain
76 ans :	M.	SMITH	Ducan
77 ans :	Mme	HARTMANN	Marie-Rose née WOLF
	M.	NAVET	Gérard
	Mme	VERSINI	Edith née RISSER
78 ans :	M.	BRAND	Pierre
80 ans :	M.	DIEBOLT	Erwin
	Mme	GOLFIER	Jeanne née DEMOUCHE
84 ans :	Mme	RUFFENACH	Jacqueline née FUTTERER
88 ans :	M.	GSCHWIND	Joseph
89 ans :	M.	JERMANN	Jean
93 ans :	M.	FELLMANN	Raymond
98 ans :	Mme	SCHREIBER	Yvonne née BINGLER

### **Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH**

**Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40**

**Courriel : [mairie@hirtzbach.fr](mailto:mairie@hirtzbach.fr)**

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.